COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2016

Président: GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : MILLOT Marie-Paule

<u>Présents:</u> GROSCHE MC (Maire) - MACHIN JM (1^{ex} Adjoint) - GERARD J-P (2^{ème} adjoint) - DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) - BRANLARD D - GERVAIS G - GUENOT G - CHAMBERLAND P -

CHARLOT F - CARRE C - MILLOT MP - MÔME C - PRIMARD E

Absents: GARNIER C - PIN Christine

Procuration: PIN Christine donne pouvoir à Marie-Christine GROSCHE

Le Conseil Municipal après en avoir débattu décide:

- après étude de 5 devis, de confier les travaux de voirie 2016 à l'entreprise EIFFAGE TRACYL, mieux disante parmi les propositions identiques, pour un montant de 50 904,80€ HT,
 - d'accepter le plan de financement des travaux de voirie 2016,
- de donner délégation au Maire pour modifier les régies de recettes communales du gîte et des photocopies,
- de vendre l'ancienne remorque à Monsieur BARD Daniel, qui a fait la proposition la plus élevée, pour un montant de 100€,

Le 26 septembre 2016

Le Mair

Marie-Christine GROSCHE